



ÉLECTIONS AU SIÈGE - 2ND TOUR LE 6 JUILLET

Comité d'établissement

« L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent »

Malgré les enjeux fondamentaux et les dangers qui pèsent sur l'entreprise, au Siège de France télévisions, le quorum n'a été atteint dans aucun collège en CE. Il faudra donc revoter le 6 juillet prochain.

A l'issue de ce scrutin, force est de constater que les électeurs **ont confirmé la place de la CGT en tant que première organisation syndicale au Siège**. Cette confiance renouvelée confirme que nous sommes en phase avec une majorité d'entre vous et que nos orientations, « **débattre, contester, construire** », sont comprises et soutenues.

Aussi il est vital que vous confortiez notre engagement à vos côtés. Une présence accrue de la CGT dans les instances est une garantie pour la défense des droits individuels et collectifs des salariés.

Assumer pleinement nos missions

Le CE est obligatoirement informé et consulté sur l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. Ces consultations portent entre autres sur la structure interne de l'entreprise, la création ou la suppression de services, les modifications de l'organigramme ainsi que la gestion du personnel (emploi, conditions de travail, formation) et les aspects économiques ou financiers (budgets, bilans, investissements).

Mais pour la CGT, en plus de son rôle de contrôle économique de l'entreprise, **le CE doit aussi être un instrument de justice sociale**. Il assure en ce

sens la gestion des activités sociales et culturelles au profit des salariés et de leurs familles (Arbre de Noël, fêtes du personnel, voyages, billetterie spectacles, assistance aux salariés, relais du comité inter-entreprises CI-ORTF, etc.).

Pour un CE proche des salariés

La CGT souhaite rapprocher le CE des collectifs de travail, améliorer l'information, la communication, la transparence et la participation des personnels.

Elle a aussi la volonté de maintenir la gestion de la restauration en interne par le CE, d'y améliorer l'accueil et les conditions de travail des personnels du restaurant d'entreprise, comme ont su le faire durant des années les collègues du CE de France 2.

Dans les sites périphériques, le CE devra améliorer la représentation des salariés concernés à travers la création de commissions spécifiques tant pour la marche générale de l'établissement que pour les activités sociales et culturelles.

C'est sur cette base que nous vous invitons à participer massivement à ce second tour des élections professionnelles en nous apportant votre soutien, que vous soyez personnel administratif, ouvrier, technique, et journaliste, que vous soyez à la Maison de FTV, Malakoff, Issy les Moulineaux, Vaise et Eos.

Paris, le 19 juin 2015



Alors le 6 juillet, votez CGT,
La force des salariés ! *Ne rayez aucun nom*